

DIRECTION

Tél. : 04 74 31 32 01
04 74 31 32 03
Fax : 04 74 31 32 04
E-Mail: direction@ch-vienne.fr

DECISION DU DIRECTEUR N° 2021 - 006

Le Directeur,

- Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 6143-7 et R. 6145-1 et suivants,
- Vu l'appel à projet de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes intitulé « Hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation »,
- Vu le projet du Centre Hospitalier de Vienne de labelliser les 5 places d'hébergement temporaire actuellement autorisées et réparties comme suit : 3 sur l'EHPAD de Vienne et 2 sur l'EHPAD de Chasse sur Rhône,
- Après concertation avec le Directoire en sa séance du 7 avril 2021,

Approuve le rassemblement des 5 places d'hébergement temporaire sur le seul site de l'EHPAD de Vienne pour mise en œuvre du projet ; en contrepartie 2 places d'Hébergement permanent de l'EHPAD de Vienne sont positionnées à l'EHPAD de Chasse sur Rhône.

Fait à Vienne, le 7 avril 2021

Christian DUBLÉ

Directeur 